

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre le 05 juin 2024, à 15 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 28 mai 2024, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute-Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

Etaient présents : ARRIVE Roland, MAINDRON Bernard, COSSON-DESCUBES Suzy, CHAINIER Bruno, LAPARLIERE Alain, DESSAIVRE Jean-Jacques, ANNEREAU Thierry, AUDEBERT Michel, TONNEAU Jean-Marie, BIRON Cécile, SAUVEZIE Dominique, BLANC Jeanne, JOURDAIN Serge, RODE Michel, PLAT Pierre, PICQ Patrick, CLEMENCEAU Thierry, FESTAL Emmanuel, VIDEAU Jean-Michel, QUOD Michel, TARDY Isabelle, LHERMITE Karine, ANDRE Franck, MARSAUD Eliane, CARRÉ Joël, LAVALETTE Christian, GIRAUDEAU Danielle, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, POTIER Jean Philippe, NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, BRIÈRE Christel, RAVET Pierre-Jean, THIBAUT Annick, LACHAMP Barbara, COUÉ Jean-François, CARTRON Jean Pascal, DELUT Jean-Luc, MARTY Michel, BOOR Pascal, BERGIER Paul, FORTIER Manuella, DEBORDE Bruno, TALBOT Michel, MENNEGUERRE Philippe, SEGUIN Bernard, DURET Chantal, LECLERC Gérard, DEBS Elisabeth, GIRAUDEAU Patrick, POUJADE Yves, BOULLE Christophe, MOUCHEBOEUF Julien, GUILLEMAIN Ghislaine, NUVET Raymond, PERONNEAU Chantal, GERVREAU Didier, LEFEVRE-FARCY Didier, REYNAL Jean, MASERO Michel, PAVIE Christophe, RAPITEAU Jean Michel, MIGNOT Stéphane, DUGUE Christian, BUREAU Marie-Christine, CHARLASSIER Hervé, BOTTON Jacky, VIAUD Thierry, SUIRE Claudine, CLEMENT Gérard, AMIAUD Dominique, QUANTIN Brigitte, NIVARD Laurent, VION Michel, CAPPELAERE Gérard, QUESSON Jacky, HULLIN Christian, MARTIAL Claude, CONTE Marie-Hélène, TESSONNEAU Raymond, PRÉVOT Marie Catherine, DEFOULOUNOUX David, ROBERT Bruno, CHAUSSEREAU Joël, BRUA Christiane, FEUILLET Alain, EDOUARD Loïc, FOUCHÉ Guy, BOUCHET Jean Pierre, ARCHAMBAUD Yves, OCTEAU Bernadette, THOMAS Jean-Marc, PENAUD Cyril, SCIARD Hughes, MARIAU Jean-Pierre, MEUGNIOT Benoît, MARCHAIS Jean Michel, PAIN Charles, BERTRAND Marc, PÉRENNÈS Jacques, BONIN Lionel, BOURSIER Eric.

Etaient représentés : BROSSARD Bernard par MAURET Olivier, RAYMOND Serge par GILLIBERT André, BORDE Pierre par FURET Henri, BERTRAND Georges par COTARD Gérard, FAURE Bruno par VANTHOURNOUT Lucile, LANGLAIS Jean-Charles par POTET Christiane, MICHEAU Jackie par PRODHOMME Laurent, MAZZOCCHI Jean François par GODET Philippe, GERVREAU Jean Pierre par PILLET Anthony, BOURDEZEAU Laurence par HEULIN Valérie, PAILLE Jean Marc par VIGNEAUD Alain, OLIVIER Fabrice par BRUANT Franck, AMAT Pierre par LARGEAU Agnès.

Procurations : MARRAUD Christine à FESTAL Emmanuel, MORASSUTTI Nicolas à PERONNEAU Chantal, VELEZ Jean-Michel à CLEMENT Gérard, LOPEZ Evelyne à QUESSON Jacky, MARCHESIN Dominique à CHARLASSIER Hervé, MAINGOT Maud à PAVIE Christophe.

Absents excusés : TROGER Joël, OLLIVIER Michel, PERRIER Jean-François, POZZOBON Alain, MATTIAZZO Lise, ROY Pierre Noël, BADIE Vincent, CHATELAIN Patrick, CHAILLOU Philippe, MARRAUD Christine, BIGEY Laurent, VALLIER Marie-Hélène, FREDERIC Daniel, SALAH Christian, LANDREAU Bernard, ROUGER Christian, DIEZ Elisabeth, BRIAUD Céline, GRUEL Marie-Françoise, MORASSUTTI Nicolas, LETOURNEAU Antony, TELINGE Sophie, VELEZ Jean-Michel, GAGNON-BABIN Julie, YOU Agnès, FRADON Jean Marie, BERTHELOT Patrick, BONNIN Christophe, DRIBAUT Anne, CHERAT Patrick, MOUNIER Pascal, LOPEZ Evelyne, BERNARD Didier, DE OLIVEIRA Katia, MALANGIN Sylvie, MARCHESIN Dominique, DUFOUR Christian, PERUFFO Bernard, MAINGOT Maud, GEORGEON Raphaël, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 117

Nombre de votants : 123

Nombre d'absents excusés : 41

Nombre d'absents ayant donné procuration : 6

Monsieur Julien MOUCHEBOEUF a été élu secrétaire.

Objet : Batterie de stockage d'électricité sur le site des Antilles

La crise énergétique récente a eu des répercussions considérables sur le coût de la consommation électrique des Antilles de Jonzac. Afin d'en améliorer la maîtrise énergétique, l'idée d'un système innovant de stockage d'électricité a été soumise à délibération le 15 décembre 2023. Lors de la séance le Conseil Communautaire a approuvé ce projet, votant en faveur du lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), pour l'implantation de batteries sur le site des Antilles de Jonzac.

Le projet retenu est celui de la société NW TIJONZAC, portant sur l'installation d'une batterie lithium-ion de 250 kW de puissance, soit 558 kWh d'énergie.

Cette batterie permettra de stocker l'électricité lors des heures creuses, et la réinjectera sur l'installation aux heures pleines, faisant ainsi réaliser des économies sur la facture d'électricité des Antilles.

Par ailleurs, un projet parallèle d'ombrières sur le parking des Antilles étant en cours, il est prévu que la batterie puisse stocker le surplus d'électricité produite, valorisant ainsi la production d'énergie renouvelable.

En outre, la batterie aura une double capacité : soutirer, et injecter de l'énergie. Cela lui permettra, si nécessaire, de rendre des services d'équilibrage au réseau électrique.

En échange de la mise à disposition de la batterie par NW, une contribution fixe et annuelle de 35 000 € sera versée par la CDCHS. Les gains réalisés par les services rendus au réseau reviendront à NW, tandis que l'ensemble des économies réalisées par l'écrêtement de pointe et le stockage photovoltaïque reviendront à la CdCHS.

La mise à disposition par la CDCHS de l'emplacement, ainsi que la servitude pour le raccordement au tableau électrique, sera officialisée par un bail commercial classique, co-signé avec NW, moyennant un loyer de 1€ symbolique par an. Un contrat de services prévoyant l'exploitation de la batterie et sa valorisation sera également mis en place avec la société NW TIJONZAC.

Afin de proposer le service d'écrêtement de pointe avant l'hiver, il est prévu que ce projet soit opérationnel en octobre 2024.

Par conséquent, à l'unanimité l'Assemblée Délibérante décide :

- De valider le projet tel que présenté ci-dessus ;
- D'autoriser le Président à signer le bail commercial avec NW ;
- D'autoriser le Président à signer le contrat de service avec NW ;
- D'autoriser le Président à signer tout document relatif à l'aboutissement de ce projet.

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le **07 JUIN 2024**
Le Président
Claude BELOT

Pour copie conforme
Le Président
Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex